

# Insignes de grade adjudants

L'insigne de grade se porte centré avec le bas du grade 9 cm au-dessus du parement de la manche OU si une deuxième rangée d'insignes de qualification et de certification est portée, 1 cm au-dessus de l'insigne de niveau.

Dans tous les cas, les grades des deux manches seront à la même hauteur.

